

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'École du mardi 17 octobre

La première réunion du Conseil d'établissement de l'année 2017/2018 s'est tenue mardi 17 octobre 2017, sous la présidence de Monsieur Brolles, directeur de l'école.

Étaient présents : Mesdames et Monsieur les enseignants, Mesdames les représentants des parents d'élèves, Madame Leste (adjoite au référent de l'accueil périscolaire).

Étaient excusées : Madame Chagnaud-Forain (maire-adjoint déléguée à l'enseignement primaire) et Madame Noël (inspectrice de l'Éducation nationale)

1) Rentrée 2017 : bilan sur les effectifs et organisation pédagogique

- Au 17/10/2017, l'école compte 175 élèves.

Après les vacances de la Toussaint, l'effectif sera porté à 177 élèves avec l'arrivée de deux nouveaux élèves (l'un en classe de CP, l'autre en classe de CM1).

- Comme les années précédentes, lors de la constitution des classes, l'équipe pédagogique a privilégié des effectifs plus légers en CP et des classes avec un seul niveau (une seule classe en double niveau : CP/CE2). L'effectif moyen par classe est de 25 élèves.

118 élèves en cycle 2 (CP à CE2) dont 4 en classe ULIS, 57 élèves en cycle 3 (CM1 et CM2) dont 2 en classe ULIS.

- Répartition des 8 classes :

CP : 22 élèves (Mme Rasplus et Mme Rosius)

CP/CE2 : 20 élèves dont 8 en CP et 12 CE2 (Mme Tolle)

CE1 : 24 élèves (Mme Oger)

CE1 : 24 élèves (Mme Nicolon et Mme Dutertre)

CE2 : 24 élèves (Mme Barbier et M. Bastong)

CM1 : 27 élèves (Mme Cossin)

CM2 : 28 élèves (Mme Rosius et M. Brolles)

ULIS : 6 élèves (Mme Morvan)

- La classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) permet d'accueillir des élèves en situation d'handicap. Ce type de classes propose, en milieu ordinaire, des possibilités d'apprentissage et des enseignements adaptés à ces élèves. Pour l'instant, l'inclusion est principalement effectuée au travers du sport (2 fois par semaine), de la chorale et des activités en art visuel. Cette classe peut accueillir jusqu'à 12 élèves.

- Les effectifs prévisionnels pour l'année prochaine semblent stables.

2) Élections des représentants des parents d'élèves

- Le taux de participation est en baisse constante depuis 4 ans. Cette année, il est de 64,06%, en légère baisse par rapport à 2016 (68,98%).

- Les élections se sont déroulées le 13 octobre 2017. Plus de 90% des votes ont été effectués par correspondance. Moins de 20 votes effectués directement au bureau de vote. Il serait nécessaire que le Ministère ré-examine l'obligation de tenir une permanence du bureau de vote pendant 4 heures continues.

- Sur 8 sièges à pourvoir, l'Amicale Richard Mique et la fédération PEEP ont obtenu chacune 4 sièges. Pas de liste FCPE cette année.

- Les résultats détaillés des élections sont consultables sur le site de l'école à la rubrique "Espace parents".

3) Activités périscolaires

L'effectif est comparable à l'année dernière.

Accueil du matin : une petite dizaine d'enfants.

Pause méridienne : un peu plus de 130 enfants déjeunent à la cantine.

Sur ce temps méridien, des ateliers sont proposés aux enfants (origami, boxe, tir à l'arc, yoga, ...). Le planning des activités est consultable sur le site internet de l'école. Les activités sont régulièrement

renouvelées (tous les deux mois). Mme Leste fait remarquer que les enfants ne sont pas très motivés pour participer à ces ateliers et préfèrent jouer avec leurs camarades.

Au moment de la reprise de la classe à 13h30, l'organisation adoptée l'an passé fonctionne très bien. Les animateurs, après le temps calme, accompagnent les élèves dans leurs classes respectives jusqu'à l'arrivée de l'enseignant. Les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine sont accueillis par deux enseignants et rejoignent ensuite leur classe.

Étude surveillée (de 16h30 à 18h00): elle est encadrée par les enseignants de l'école qui proposent une étude dirigée (les devoirs sont faits et vérifiés).

Accueil du soir (de 18h00 à 18h30) : entre 12 et 20 enfants.

Accueil de loisirs du mercredi : 30 enfants (identique à l'an passé).

- Pour tout problème lié à l'accueil périscolaire, contacter le référent : Arnaud Chabanne.

4) Règlement intérieur

Il est adopté à l'unanimité après quelques modifications mineures, notamment les horaires de l'école suite au changement du rythme scolaire.

Les représentants des parents d'élèves font remarquer aux enseignants qu'il serait souhaitable que les horaires de sortie soient respectés dans la mesure du possible. M. Brolles fait remarquer que les enseignants font leur maximum, mais que cela n'est pas toujours facile à faire (travail en cours qu'il est difficile d'interrompre).

M. Brolles rappelle qu'il est indispensable que chaque parent consulte le cahier de correspondance (cahier rouge) de son(ses) enfant(s) tous les soirs.

5) Bilan financier de la coopérative

M. Brolles présente le bilan financier de la coopérative. L'année 2016-2017 se termine par un solde positif de 517,61€, contrairement à l'année passée.

Le bénéfice provient essentiellement de la vente des photos (plus de 1200€).

La dépense principale correspond à la classe de nature des CM2 (la coopérative a aidé chaque enfant à hauteur de 110€).

Compte-tenu des bilans des années antérieures, le budget disponible en début d'année est de 7 790 €. Ce montant permet d'envisager de nombreux projets. Les enseignants sont en cours de réflexion pour utiliser au mieux ce budget.

La coopérative permet de financer la bibliothèque, les sorties scolaires, la classe de nature et diverses activités éducatives.

Le directeur adresse un grand merci aux donateurs. Il rappelle qu'il serait souhaitable que chaque famille participe à alimenter les caisses de la coopérative. Toute contribution, même minime, est la bienvenue.

6) Travaux

La réhabilitation du cabinet médical (création d'un espace pour les agents de service et de toilettes), ainsi que la réfection de la salle polyvalente sont terminées. La réfection de la salle polyvalente est en cours.

Le Conseil d'établissement remercie la mairie pour ces travaux.

Cependant, M. Brolles regrette que le plafond de la salle polyvalente n'ait pas été refait en même temps que le sol et les murs.

7) Équipement numérique

Depuis septembre, l'école est reliée à la fibre. Cela fonctionne très bien.

Les ordinateurs et les tablettes de l'école y sont tous connectés.

Hormis la classe ULIS, toutes les classes sont équipées de tableaux numériques. Ce système permet de transformer une image projetée en surface interactive.

L'école rencontre des problèmes avec certains tableaux numériques interactifs (TNI).

Ces TNI ont été installés il y a 5 ans et certains ne fonctionnent plus correctement.

Il sera demandé à la mairie le changement de ces TNI inopérants, ainsi que l'installation d'un VPI dans la classe ULIS.

8) Nouveau rythme scolaire (semaine de 4 jours)

L'équipe enseignante apprécie le retour à la semaine de 4 jours avec le repos du mercredi. Les enseignants précisent qu'ils peuvent plus facilement mettre à profit l'après-midi car ils ont plus de temps pour travailler du fait d'une fin des cours à 16h30. De plus, les enfants semblent moins fatigués, notamment le jeudi.

Côté représentants des parents d'élèves, les avis sont plus mitigés. Ils mettent notamment en avant des problèmes rencontrés avec la gestion de l'accueil périscolaires du mercredi (difficultés rencontrées pour des inscriptions en demi-journées, des modifications d'inscription en cours d'année).

9) Liaison Maternelle / CP

L'an dernier, au mois de novembre, un café-rencontre avait été organisé à l'école maternelle. Très peu de parents s'étaient déplacés. Le Directeur s'interroge sur l'intérêt de renouveler ce type de rencontre. Les représentants des parents d'élèves se proposent de prendre contact avec leurs homologues de l'école maternelle et de réfléchir à la meilleure solution pour assurer une passerelle entre les deux écoles.

10) Dîner parents / enseignants

Le repas est maintenu car tous les membres du Conseil pensent qu'il est important de garder ce moment convivial.

Il aura lieu le vendredi 24 novembre 2017, à 20h00.

Les représentants des parents d'élèves s'occupent actuellement des recherches pour le prestataire. La formule des années précédentes sera conservée.

Les bulletins d'inscription seront distribués à la rentrée des vacances de la Toussaint.

La prochaine réunion du Conseil d'École est programmée le samedi 10 février 2017, à 10h00.

Le président du Conseil d'École:

Monsieur Brolles,
Directeur

Les secrétaires de séance :

Madame Cossin,
Enseignante CM1

Madame Pétreigne
Représentante parents d'élèves
(PEEP)